

Médicaments et travail : conseils de prévention



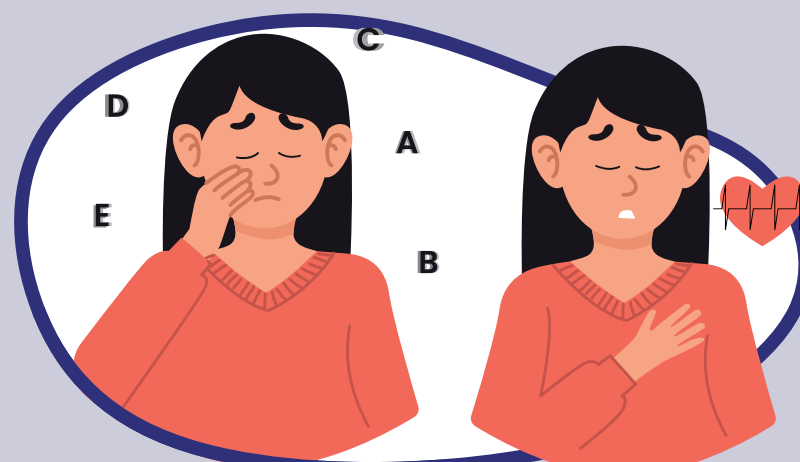
La prise de médicaments est nécessaire pour traiter certaines pathologies, mais ce n'est pas un geste anodin : elle peut entraîner des risques **AU TRAVAIL**

Les accidents du travail peuvent être la conséquence...

- d'effets secondaires indésirables de certains médicaments :



diminution des réflexes, somnolence, perte de concentration, de vigilance ou de mémoire



étourdissements, troubles visuels, de l'équilibre ou du rythme cardiaque



maux de tête, nausées



irritabilité, anxiété

- du non respect de la dose prescrite
- d'un trouble d'usage, d'une addiction

Les situations de travail les plus sensibles



En hauteur



Isolé



En milieu hyperbare



Sur la route



Conduite de machine



Outils dangereux

Les pictogrammes à connaître



SOYEZ PRUDENT
Ne pas conduire sans avoir lu la notice



SOYEZ TRÈS PRUDENT
Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé



NE PAS CONDUIRE
Pour la reprise de la conduite, demander l'avis d'un médecin

Nos recommandations



1
S'informer auprès du médecin traitant ou du médecin du travail



2
Respecter : les doses prescrites, les heures et conditions de prise, les durées de traitement



3
Lire les notices



6
Ne pas ranger de médicaments dans la trousse à pharmacie de l'entreprise



5
Ne pas pratiquer l'automédication



4
Éviter toute association avec l'alcool, le tabac...

Attention aux risques pour la santé !

- **SURDOSAGE** : à forte dose, les médicaments peuvent devenir un poison !
- **ACCOUTUMANCE** : consulter le médecin prescripteur s'il faut augmenter la dose pour obtenir le même effet
- **DÉPENDANCE** : elle doit être traitée sous surveillance médicale
- **TROUBLE D'USAGE, ADDICTION** : ces troubles nécessitent une prise en charge médicale et un soutien psychologique

Besoin de conseils en prévention ? Sollicitez votre médecin du travail !